

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

LETTRES D'ITALIE.  
AU RÉDACTEUR DE L'Univers.

Rome, ce 8 février 1843.

Monsieur,

Ayant appris par votre journal les grâces merveilleuses obtenues en France par l'intercession de Gaspard del Bufalo, fondateur de la Congrégation des Missionnaires du Précieux Sang, je me suis réjoui de voir la protection de ce grand serviteur de Dieu s'étendre sur ma patrie et j'ai formé le projet de le lui faire mieux connaître quelque jour. Dans ce but, j'ai recueilli toutes les informations qu'il m'a été possible de me procurer sur cet homme admirable dont la mémoire est encore toute vivante, puisqu'il n'est mort que le 28 décembre 1837, et malgré la réserve que les motifs les plus respectables imposent aux membres de la congrégation fondée par lui, j'ai été assez heureux pour obtenir de différents côtés un assez grand nombre de renseignements sur sa vie, ses actions et son esprit. J'espère donc pouvoir sous peu de temps publier une notice qui satisfera en partie la pieuse curiosité excitée en France et dans toute l'Europe catholique par les faits extraordinaires que les journaux religieux ont fait connaître. En attendant que ce travail soit achevé, j'ai pensé que vous accueilleriez avec plaisir le récit succinct de quelques faits non moins merveilleux arrivés à Rome ou dans les Etats-romains depuis la mort de Gaspard del Bufalo. Je les ai recueillis aux sources les plus pures et les raconte avec toute la confiance que doivent inspirer en pareille matière le nombre et la veracité présumée des témoins. Ce sont ces faits sur lesquels s'est fondée d'abord la réputation de sainteté de Gaspard del Bufalo, dont l'intercession était fréquemment invoquée par une foule de personnes bien avant que les feuilles françaises n'eussent fait connaître son nom hors des limites d'Italie.

Après la mort de ce saint prêtre, son corps fut exposé dans une église d'Albano, où il resta plus d'une semaine sans se corrompre et sans répandre la moindre odeur : il y eut pendant tout ce temps une grande affluence de peuple, et l'on entendit bientôt parler de guérisons soudaines opérées auprès de son cercueil. Un incrédule se convertit à cette vue de Paradis, comme il l'appelait, et sa conversion fut aussitôt suivie de la guérison d'une maladie cachée et très grave, en sorte qu'il reçut une double grâce dans son âme et dans son corps. Un homme atteint d'une fièvre quarte invétérée qui avait résisté à tous les remèdes, en guérit instantanément et recouvra toutes les forces qu'elle lui avait fait perdre en avalant avec soi un petit morceau de cire pris aux cierges qui brûlaient autour du catafalque. Un enfant de huit ans, perclus et muet, porté là par sa mère, et enduit par elle d'un peu de cette même cire, fut à peine rapporté à la maison qu'il commença à parler et à marcher, au grand étonnement de tous les assistants. Plus tard, à Castelgandolfo, petite ville voisine d'Albano, un père de famille épileptique et devenu fou à la suite de chagrins domestiques, but un verre d'eau où l'on avait mis quelques fils de la chemise de Gaspard, et guérit sur-le-champ de ses deux maladies, lesquelles ne reparurent plus, quoique la mort de son fils aîné, soutien de sa famille, lui eût porté quelque temps après le coup le plus terrible. Une petite fille de cinq ans, également de Castelgandolfo, avait dans l'œil droit une excroissance charnue qui l'empêchait de voir de cet œil, et à laquelle les médecins ne savaient que faire. Conduite par sa mère au tombeau de del Bufalo, elle le vit apparaître revêtu d'une chasuble rouge : il fit sur elle le signe de la croix, et son mal disparut aussitôt. C'est ainsi qu'elle raconta ce qu'elle avait vu. A Rocca-Secca, dans le diocèse de Piperno, il y avait un enfant de trois ans, rachitique, qui n'avait jamais pu se remuer dans son berceau. Des personnes pieuses de cet endroit lui ayant fait baiser une image de del Bufalo, il se leva aussitôt en présence de ses parens, disant : "Laissez-moi marcher, car le chanoine del Bufalo m'a obtenu cette grâce," et il se mit à courir dans la maison. A Fenola, village du diocèse de Gaete, un berger poitrinaire au dernier degré, et considéré comme sans ressources, recouvra la santé après avoir avalé dans un verre d'eau quelques fils d'un linge qui avait servi à del Bufalo dans sa dernière maladie, ce qui causa une grande surprise au curé, au médecin et à toute la population, qui lui donna le nom de *mort ressuscité*. Depuis quatre ans que sa guérison a eu lieu, il n'a pas cessé d'être robuste et bien portant. A Albano, une veuve, mère de plusieurs filles, étant à la mort, fut guérie également par le contact d'une image et d'un petit morceau de la chemise ; mais comme elle ne tint pas la promesse qu'elle avait faite d'aller faire, en actions de grâces, ses dévotions au tombeau du chanoine, elle retomba bientôt dans le même

état. Ayant demandé pardon de sa faute et employé les mêmes moyens elle entendit la voix bien connue d'elle du serviteur de Dieu qui lui dit "Tu guériras encore cette fois, et l'autre mourra," faisant allusion à un jeune homme habitant la même maison qui avait une légère indisposition. On ne voulait pas croire à son récit, mais il fut bientôt confirmé par l'événement, car la vieille moribonde se leva de son lit bien portante, et le jeune homme ayant demandé les sacrements par suite de cette prédiction, mourut en effet bientôt après. Dans la ville de Nepi, deux enfans morts-nés ressuscitèrent, lorsqu'on eut invoqué le serviteur de Dieu en leur faisant toucher son image, après que tous les moyens ordinaires eurent été inutilement employés par la sage femme pour ranimer chez eux un souffle de vie. Dans la même ville, une veuve étant réduite à toute extrémité, un des assistants approcha d'elle une image de del Bufalo : aussitôt elle se mit sur son séant, invoquant le serviteur de Dieu à haute voix et s'écriant : vive saint Gaspard, qui a sauvé de la mort cette pauvre veuve chargée de famille. Toujours à Nepi, un homme ayant reçu plusieurs coups de poignard fut jugé sans ressource par le chirurgien et administré en toute hâte : le serviteur de Dieu lui apparut et il guérit à l'instant à la grande joie de sa nombreuse famille. A Ascoli, ville des Marches, une religieuse Augustine tourmentée depuis dix neuf mois d'une maladie cruelle qui lui faisait souvent perdre connaissance ayant baisé la première des images de del Bufalo arrivée dans cette ville, descendit, aussitôt de son lit, se rendit au chœur avec ses compagnes pour y chanter le *Te Deum*, et n'a pas cessé de se bien porter depuis quatre ans passés qu'elle a reçu cette grâce. Une autre religieuse de cette ville ayant la même maladie que la précédente, eut également recours à l'intercession de del Bufalo, demandant seulement la grâce de pouvoir remplir tous ses exercices de communauté, sans pourtant être délivrée de ses souffrances dont elle ne voulait pas perdre le mérite : et elle obtint ce qu'elle demandait. A Rome, un hydrogique abandonné des médecins eut recours au serviteur de Dieu, qui lui apparut la nuit, entouré de clartés célestes, et lui dit d'un air riant : "Veux tu guérir ?" Sur la réponse affirmative du malade, il lui dit : "Que Jésus et Marie te bénissent, et sois bon chrétien," puis il lui donna sa bénédiction. Cette apparition fut immédiatement suivie d'une crise tout-à-fait inattendue, qui amena la guérison. Mais cet homme n'ayant pas été fidèle à Dieu par la suite, fut atteint d'une maladie toute différente dont il mourut. Un autre malade, également à Rome, guérit aussi instantanément, au contact de l'image et des fils de la chemise, à la grande surprise des médecins qui l'avaient abandonné : mais ne s'étant pas montré reconnaissant envers Dieu, il mourut en quelques heures, six mois plus tard. On pourrait citer plusieurs autres cas du même genre, que de justes considérations obligent de passer sous silence. Toujours à Rome, un jeune artisan sujet à des vomissemens de sang, guérit subitement en invoquant le nom de del Bufalo et recouvra toutes ses forces. Autant en arriva-t-il à une hydrogique moribonde et une femme réduite à l'extrémité par une maladie inflammatoire.

Je pourrais grossir beaucoup la liste de ces guérisons non moins frappantes, que celles de Nice, de Plombières, et de la Chapelle-Saint-Sauveur, racontées dans votre journal. Je ne dis rien pour le moment des choses merveilleuses arrivées du vivant de Gaspard del Bufalo, parce que le soin qu'il prenait pour les cacher et la discrétion que se sont imposées ceux qui furent ses compagnons rendent plus difficiles les investigations sur ce point. J'ai raconté, sans y rien ajouter, des faits dont la vérité est indubitable pour moi, et le deviendrait promptement pour quiconque prendrait la peine d'aller aux informations. Mon seul but a été.

De faire reconnaître, à ces traits éclatans

Un Dieu, tel aujourd'hui qu'il fut dans tous les temps, qui, à notre époque, comme à toutes les autres, se montre admirable dans ses saints, et se plaît à glorifier après leur mort aux yeux des hommes, ceux dont la vie a été la plus humble, la plus cachée, la plus ensevelie en Jésus-Christ.

Agréer, etc.

UN ECCLÉSIASTIQUE FRANÇAIS.

L'auteur du *Catéchisme de Persévérance* avait eu l'honneur d'offrir au St. Père un exemplaire de cet ouvrage et de ses autres écrits. Étant à Rome, il fut admis deux fois à l'audience particulière du Souverain Pontife, de la bouche duquel il reçut les paroles les plus bienveillantes et les encouragemens les plus flatteurs. Peu de jours après la dernière audience, Sa Sainteté

été daigna lui envoyer le bref suivant avec la croix de l'ordre de St. Sylvestre :

GRÉGOIRE XVI, PAPE.  
A NOTRE CHER FILS J. GAUME.  
*Prêtre-chanoine de l'église cathédrale de Nevers.*

Cher Fils, salut et bénédiction apostolique.

C'est pour nous un bonheur et une coutume de décerner des éloges, des récompenses honorables et des témoignages de notre bienveillance pontificale, surtout aux ecclésiastiques qui, distingués par le talent et la vertu, professent un attachement inébranlable pour cette chaire de Pierre, et mettent toute leur gloire à bien mériter de la religion catholique. C'est pourquoi, sachant d'une manière certaine qu'étant orné des plus belles qualités de l'esprit et du cœur, et recommandable par une piété, une intégrité de vie et une gravité de mœurs connues de tous, vous n'omettez ni soin, ni travail, ni effort pour prouver le bien de la vérité catholique, à laquelle les ouvrages que vous avez publiés n'ont pas rendu un médiocre service ; et que vous professez pour nous et pour ce siège apostolique un dévouement et une vénération singuliers : pour toutes ces causes, nous avons jugé convenable de vous donner une preuve de notre bienveillance à votre égard. Voulant donc vous honorer d'un honneur particulier, après vous avoir absous, à cette fin seulement, et vous déclarant absous de toute excommunication, suspension, interdit et autres censures ecclésiastiques, sentences et peines, portées de quelque manière et pour quelque cause que ce soit, si par hasard vous en aviez encouru quelqu'un, en vertu de notre autorité apostolique. Nous vous créons et nommons par ces présentes lettres chevalier de l'ordre de la Milice Dorée, dernièrement restauré par nous et environné d'un nouvel éclat ; nous vous associons à cet ordre, et vous mettant au rang et au nombre des chevaliers qui la composent. En conséquence, nous vous accordons et octroyons de porter la croix de l'ordre, d'user et de jouir de tous et de chacun des privilèges, prérogatives, faveurs dont usent et jouissent les autres chevaliers du même ordre, ou dont ils peuvent et pourront jouir, sauf les facultés supprimées par le Concile de Trente, approuvées par l'autorité de ce siège apostolique : nonobstant les constitutions et décrets apostoliques et autres dispositions contraires, quelles qu'elles soient. Or, nous voulons que vous portiez l'insigne de l'ordre, c'est-à-dire la croix d'or octogulaire, ayant au milieu, sur un champ émaillé d'argent, l'image du Souverain Pontife Saint Sylvestre, suspendue à la poitrine avec un ruban rouge et noir, liseré de rouge, sur la partie gauche de l'habit, suivant l'usage ordinaire des chevaliers, et d'après la forme prescrite par nos lettres apostoliques, en date du 31 octobre de l'an 1841, concernant le même ordre ; autrement vous perdiez les privilèges de cet ordre. Et afin que vous connaissiez de plus en plus notre bienveillance à cet égard, nous avons ordonné que la croix elle-même vous fût remise de notre part.

Donné à Rome, à St.-Pierre, sous l'Anneau du Pêcheur, le 26 mars de l'an 1843, et de notre pontificat le douzième.

A. CARD. LAMERUSCHINI.

BULLETIN.

*Incidie de Boucherville.—Bazar.—Encore Beauharnais.—Bibliographie.*

Un affreux malheur vient de jeter l'épouvante et la consternation dans tout le pays. Le beau village de Boucherville est presque entièrement détruit ! Mardi dernier, à cinq heures trois quarts le feu éclata dans la toiture d'un bâtiment dépendant de la maison de M. J. Wilbrenner. On présume que ce fut l'effet d'une étincelle échappée d'un bateau-à-vapeur qui se trouvait en ce moment au quai. Le vent soufflait avec une impétueuse violence : en un clin d'œil toutes les maisons, tous les bâtimens adjacens devinrent la proie des flammes. Malgré le vent qui portait le feu dans la direction de l'est, les maisons en deça du foyer de l'incendie, à partir de celle de M. Lacoste qui fut miraculeusement épargnée, les quais, les remises qui bordaient la rivière jusqu'à la place de l'église, tout fut détruit en un instant. A six heures le couvent, l'église, cette église si belle, si riche, qui faisait l'orgueil et la consolation de cette paroisse si justement renommée pour sa foi et sa piété, la nouvelle et magnifique maison d'école, toute la profondeur du village jusqu'au chemin des concessions, tout brûlait à la fois. Les flammes se propageaient avec une si effrayante rapidité que cinq minutes suffisaient à embrâser entièrement une maison intacte l'instant d'après. A 7 heures le clocher tomba dans le cimetière, porté dans cette direction par le vent. Dans cette chute il se dégagea une si prodigieuse quantité d'étincelles que soulevait et emportait le vent, que deux granges situées au lac, à un mille de là, furent au même instant embrâsées et détruites. On porte à soixante le nombre des maisons incendiées, sans compter les autres bâtimens. On dit, mais nous ne pouvons le croire, qu'on cria au capitaine qui prenait le large pour continuer son voyage, de retourner à Montréal pour y chercher des pompes. Le fait est qu'au contraire il descendit à Varennes où son bâtiment mit de nouveau le feu à l'Hôtel-Rasco ; mais on s'en aperçut à l'instant et on put aussitôt l'éteindre. *Le Lady Colborne*, qui avait quitté Montréal

à six heures pour descendre à Québec, s'étant aperçu de l'incendie se dirigea sur le lieu du sinistre, et s'étant assuré qu'il n'y avait là ni pompes ni secours, il retourna aussitôt sur ses pas pour amener des pompes et aussi des hommes de police, ce qui n'était pas moins nécessaire ; car on assure que des brigands avaient profité du désastre et du tumulte pour piller ceux dont le feu dévorait les maisons : on les vit charger des canots et prendre le large avec leur butin. Si ces faits sont vrais, nous n'avons pas de paroles assez énergiques pour flétrir des actes aussi hideux. Ce ne fut que vers 9½ h. que M. le Maire de cette ville, dont on ne saurait assez louer le zèle et la générosité, arriva avec les secours qu'il avait organisés. Mais il était trop tard, les pompes devenaient dès lors inutiles, tout le village était détruit. On doit à l'intrépidité et à l'intelligence du docteur Painchaud d'avoir sauvé le presbytère de la consécration générale ; les bâtimens des cours seulement furent détruits. Si le presbytère eut pris feu tout le bas du village eut été aussi réduit en cendre. Mais c'est tout ce qui reste de Boucherville avec quelques maisons au-dessus de celle de M. Lacoste, environ un tiers de ce beau village. Jamais spectacle aussi terrible n'avait été offert à l'imagination : ce vaste champ de feu qu'attisait un vent de tempête, cette grande église, son clocher d'où s'échappaient comme des vagues de flammes, s'agitant, se courbant sous les coups du vent, cet immense foyer représentant une mer en fureur et que labouraient de brûlantes raffales ; cette longue ceinture des quais d'où s'élevaient, comme des profondeurs d'un enfer, des tourbillons de flammes, ces lueurs sinistres, effrayantes que projetait l'incendie au milieu de la nuit sur tous les objets dans un immense rayon ; ces visages livides, cette consternation générale, le bruit de la tempête, des édifices qui s'écroulaient ; les cris de désespoir, les prières, les sanglots : c'était un spectacle plein d'horreur, et si quelque chose pouvait donner une idée de l'enfer, ce serait cela. On cite plusieurs traits d'intrépidité et de dévouement. Ainsi le jeune M. L. Taché a sauvé par son courage la maison de ses tantes, les demoiselles Montzambert, comme le Dr. Painchaud sauva le presbytère, comme le jeune M. Ph. Proulx sauva la maison de son oncle M. Lacoste. M. le curé mérite la plus grande part d'éloges ; il put transporter le St.-Sacrement, les vases sacrés, tout le trésor de la sacristie ; il dirigea si habilement les travaux qu'on retira successivement les ornemens, les tableaux, les autels, tout le mobilier de l'église et de la sacristie. Il n'y eut que l'orgue et le corps de l'édifice qui devinrent la proie des flammes, l'église était assurée pour deux-mil-cinq-cents louis et l'orgue pour cinq-cents louis. Mais aucune autre propriété du village n'était assurée ; et la plus grande partie des victimes du sinistre sont de pauvres gens ! Ainsi au moment où nous écrivons ces lignes il y a cinq à six cents personnes sans asile et sans pain ? Ils offriront le lendemain du désastre la scène la plus déchirante ; couchés la plupart sur les cendres encore fumantes du lieu qui avait été leur demeure, exposés aux ardeurs d'un soleil dévorant, ne faisant entendre que des soupirs et des gémissemens, ne sachant ni où aller, ni que faire, ils redisaient à tous les passans leur malheur et leur désespoir. C'était un spectacle à briser le cœur.

M. le Maire revint à Montréal dans la nuit et le mercredi matin il repartit avec l'hon. L. H. Lafontaine porter des provisions et des secours pour les plus pressans besoins : vingt-cinq quarts de farine, deux-cents pains, dix quarts de lard, une tonne de morue sèche. Reconnaissance à ces généreux bienfaiteurs qui ont ainsi pris l'initiative dans cette œuvre de charité qui ne manquera pas d'imitateurs. Il faut dire à la louange des personnes du village qui n'ont pas souffert du désastre qu'elles ont mis leurs biens et leurs maisons à la disposition des victimes de l'incendie. La société de St.-J.-Baptiste, qui devait donner son banquet lundi prochain et dont la carte était cotée \$3 par tête ; a résolu dans un élan de véritable patriotisme de donner le montant des souscriptions au soulagement de ces infortunés. La corporation de cette ville doit convoquer une assemblée à l'effet de voter un secours public pour la même fin. On se propose aussi d'émettre une liste de souscription volontaire qui serait offerte à tous les citoyens de Montréal, de Québec, de Kingston et de Toronto pour secourir cette grande infortune. Ce sont des concitoyens et des frères qui sont dans la détresse ; pourrait-on leur refuser l'aumône qu'on accorde à l'étranger ? L'année dernière, quand l'incendie dévora Hambourg, non seulement l'Allemagne, mais la France, l'Angleterre, l'Europe entière, l'Amérique même vinrent à son secours. Et tout récemment les désastres de la Guadeloupe n'ont-ils pas soulevé une

sympathie et une compassion généreuse et universelle. Non, des frères qui nous sont si chers, qui méritent à tant d'égards notre affection et notre pitié ne nous auront pas implorés en vain ; ce ne sera pas en vain que nous qui pleurons sur leur affreux malheur aurons fait un appel à la charité de nos concitoyens et de nos frères.

Nous avons appris depuis que ce qui précède est écrit qu'une convocation signée de Son Honneur le Maire de cette ville et de plusieurs citoyens fut distribuée dans cette ville, invitant le public à se réunir hier à une heure au palais de Justice, pour aviser aux moyens de secourir les victimes de l'incendie de Boucherville. Voici quel en fut le résultat.

Les membres présens nommèrent M. le Maire président et M. Barthe secrétaire de l'assemblée. Plusieurs discours analogues à la circonstance ont été prononcés ; puis on a résolu à l'unanimité de nommer un comité chargé de dresser une liste de souscription en faveur des incendiés. C'est l'exécution du projet dont nous parlions plus haut. Les directeurs de la *Banque du Peuple* ont déjà remis £100 au comité de Boucherville chargé de la distribution des secours envoyés à leurs co-paroissiens en souffrance.

Le Bazar en faveur de l'Asile de la Providence a été clos mercredi soir. Les objets qui n'ont pas été vendus dans les deux premiers jours doivent être conservés pour un Bazar nouveau qui s'ouvrira à l'Asile de la Providence dans quelque tems. On nous a dit des merveilles de la richesse et du bon goût des marchandises. Les Dames de Charité méritent de grands éloges pour le zèle et le dévouement qu'elles ont montrés en cette occasion. Le public a su les en récompenser en s'empressant de visiter leur Bazar, et de se pourvoir, comme nous le pensions bien, à ce magasin de la charité. Mais il y a quelque chose qui vaut mieux que l'encouragement et les éloges des hommes c'est la conscience d'avoir fait une œuvre sainte ; c'est l'œil de Dieu qui voit ce que l'on fait pour lui ; c'est sa bonté et sa providence qui ne laisse aucun bien sans récompense.

Quelques journaux de Montréal n'ont rien trouvé de mieux à dire dans leur appréciation des malheureux évènements de Beauharnais que de condamner d'emblée et tout d'abord les vaincus ; que d'accuser hautement le missionnaire irlandais d'avoir fomenté les troubles et les désordres, d'avoir applaudi à tous les excès, d'avoir enseigné explicitement le parjure aux accusés ; de leur avoir dit que, pourvu qu'ils ne compromissent pas leur parti ils pouvaient tout faire, tout dire, prêter tous les sermens, que cela était légitime et permis. A ces atroces calomnies ils ont ajouté de basses injures ; ils ont été fouiller dans le passé de ce respectable prêtre ; ils lui ont reproché d'être né sans fortune, d'avoir été autrefois commis (quel crime abominable en effet) ; ils ont prétendu qu'il était condamné par tous ses confrères canadiens ; que l'un d'eux lui avait fait des recommandations et des reproches pour sa conduite criminelle en cette circonstance, et qu'il n'en avait tenu aucun compte ; qu'il avait toujours été un bouffon et un misérable, etc. Quelque dégoûtante que soient ces grossières injures, comme elles sont imprimées et publiées par des journalistes impudens, force nous est de les aborder et d'y répondre. Ces gens, on le sait depuis longtems, ont dans leurs principes que de mentir et de calomnier n'est pas d'une si mauvaise spéculation, car il en reste toujours quelque chose. Les démentis ne viennent qu'après, et encore ne les lit-on pas toujours. Puis pour certains hommes que l'on connaît, traîner un prêtre dans la boue de leurs accusations, c'est une bonne fortune, et il n'en faut pas manquer l'occasion. Nous faisons donc à la fois acte de justice et d'honnêteté, non pas en réhabilitant le caractère de M. Falvey, que de misérables pamphlétaires ne sont pas capables d'atteindre, mais en disant ce que sa conduite eut ici d'honorable, et celle de ses adversaires d'injuste et d'inconvenant.

Pour accuser si légèrement un prêtre il faudrait avoir bien mûrement réfléchi ; avoir pris la peine d'étudier ses paroles, ses actes, sa conduite ; il faudrait pouvoir apprécier sans préjugés et sans passion les évènements dont il est question ; il faudrait recevoir ses inspirations et ses convictions de l'examen des deux partis, et ne pas se contenter de prendre les opinions de ceux qui accusent et font justice sommaire de leurs adversaires. Or est-ce ainsi qu'ont procédé les hommes dont nous nous plaignons ? Non, assurément. L'examen des faits, des témoignages les plus respectables et les seuls impartiaux, les eût convaincus non seulement de l'innocence de l'accusé, mais de la reconnaissance que lui doivent ceux-là mêmes qui s'en plaignent, pour avoir pendant si longtems fait taire les plaintes et étouffé les ressentiments

de ceux que l'on fait souffrir depuis si longtems. Et nous ne demandons pas qu'on s'en tienne ici à notre assertion, nous souhaitons qu'on provoque des témoignages, des enquêtes ; nous ne connaissons que les accusés qui puissent y gagner. Quant à l'opinion des confrères du missionnaire, nous devons en savoir quelque chose et nous ne craignons pas de déclarer qu'elle lui est universellement favorable. Que diraient les journalistes calomniateurs si M. le curé de St. Timothé lui-même témoignait publiquement ce que nous disons ici nous mêmes ? Mais ils savent aussi bien que nous la vérité de nos paroles ; ils veulent calomnier, injurier de gaieté de cœur ; et la preuve ils nous la donneront eux-mêmes, car vous ne les verrez pas se rétracter et faire une loyale réparation, à moins qu'on ne les y contraigne par la force des lois. Des écrivains de ce caractère sont-ils bien dignes de foi ? Des hommes à la solde d'un parti et qui, pour arriver à leurs fins, trouvent tous les moyens bons et légitimes, méritent-ils l'attention des honnêtes gens ? Non, et nous aurions regardé leurs insultes à un homme respectable comme un certificat de civisme et de probité, sans nous en soucier autrement, si quelques esprits abusés n'avaient répété leurs paroles. Et ce sont des gens de ce caractère qui vont fouiller dans le passé des autres pour y découvrir quoi ? Une humble origine, mais une vie honorable. Ah ! vous mesurez la valeur d'un homme par la noblesse de sa naissance ? Pour un moment nous y consentons. Mais dans ce cas auriez vous l'extrême obligation de nous donner votre généalogie à vous autres la plupart et qui que vous soyez ? car votre impudence n'est pas un masque suffisant, et il n'est pas même besoin de vous l'arracher pour vous connaître. Que de titres, que de noblesse vous nous offrez ! vous paroissez en effet d'une illustre origine, votre blason est admirable de richesse et de pureté, et vous ajoutez chaque jour de nouveaux fleurons à votre couronne... C'est donc à l'habit et à la richesse que vous estimez les hommes ? Nous avons nous une autre mesure : nous jugeons du mérite des gens par leurs actes, des écrivains par leurs sentimens et leurs paroles ; et à cette mesure là vous nous paraissez originer de bien bas. Tant pis si cette mesure ne vous convient pas, si à ce compte-là vous valez moins que ceux que vous insultez ; cette mesure est la bonne et notre compte est exact.

Depuis que nous avons écrit ce qui précède, la plupart des journaux auxquels nous étions en mesure de répliquer ont changé de langage. Sans condamner précisément ce qu'ils avaient dit, ils ont toutefois reconnu que les griefs des Irlandais étaient fondés, et qu'il pourrait bien y avoir des coupables ailleurs que chez eux. Ils ne peuvent se résoudre tout à fait à avouer franchement leurs torts ; mais la pudeur prend le dessus, car la vérité et la justice parlent bien haut. Cela nous suffit pour le moment ; et nous ne leur dirons pas ce qui nous reste de la leçon que nous leur avons préparée pour des paroles qui ont soulevé l'indignation et le dégoût de tous les honnêtes gens.

On vient de publier ici un petit ouvrage qui doit être d'une très grande utilité pour les écoles élémentaires auxquelles il est destiné. C'est un abrégé de *Géographie*, d'*Histoire du Canada*, et des notions *Grammaticales* pour faciliter aux enfans l'étude de l'*Anglais*. Ces trois parties sont réunies dans un seul volume. Jusqu'à présent il manquait, pour les écoles primaires, un livre de ce genre. Il y avait d'excellens résumés d'histoire et de géographie, mais trop étendus encore et trop scientifiques, si nous pouvons dire, pour ce genre d'écoliers. Ils sont très utilement mis en usage dans les écoles secondaires, où l'instruction est plus étendue et plus complète ; mais ils ne peuvent servir, sans un long et difficile travail d'analyse de la part du maître, à l'enseignement des écoles primaires. En outre ces ouvrages, nécessairement séparés, sont très chers et d'une acquisition ordinairement impossible pour la plupart des parens. Or le maître ne peut aisément donner avec fruit sa leçon à ces jeunes enfans, s'ils n'ont en main le livre classique qui la renferme ; car ils ne peuvent ni retenir tant d'idées à la fois, ni rédiger de notes sur les matières de la classe. Enfin, l'étude de l'anglais est devenue une nécessité universellement reconnue ; et en donnant aux enfans une espèce d'introduction à cette étude, que l'on devra perfectionner plus tard par un cours régulier de grammaire et par des traductions, on a pourvu à un besoin immédiatement pressant. Ainsi ce petit livre se recommande tout d'abord par son but, par l'avantage qu'il offre de suppléer à des livres trop étendus et trop coûteux pour les écoles, et surtout par la modicité de son prix. (Voir les annonces.)

Nous regrettons d'avoir à annoncer la mort de M. Raby, curé de Beaumont, qui a succombé à une forte attaque de paralysie samedi dernier après midi. Sa mort sera vivement sentie par un grand nombre d'ecclésiastiques et de laïques dont ses qualités éminemment sociales lui avaient attiré l'estime et l'affection. La cérémonie de ses funérailles doit avoir lieu demain à 10 heures à Beaumont. M. Raby était âgé de 56 ans et 4 mois, et avait 34 ans de prêtrise.

M. Raby était de l'association de trois messes.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

En parlant de la procession de la Fête-Dieu la *Minerve* fait les réflexions suivantes :

En dépit des machinations diaboliques des misérables qui ont osé semer des pamphlets dans le but de troubler la paix publique, tout s'est passé dans le plus grand ordre et le plus grand recueillement. On a observé avec plaisir que presque toutes les maisons de protestans (quelques fanatiques exceptés), étaient décorées de rameaux comme c'est l'usage en ce grand jour. Les catholiques doivent leur tenir compte de cette marque de déférence envers les cérémonies de notre sainte religion.

Quand à ceux qui ont tenté d'allumer le brandon de la discorde, en excitant des préjugés religieux contre le catholicisme, ils sont déjà assez voués au mépris et à l'exécration publique. Il est temps cependant de mettre un frein à ces œuvres diaboliques, car le résultat pourrait devenir funeste à la paix et à la prospérité du pays.

Déjà plusieurs de nos campagnes sont infestées de ces bandes de misérables fainéants qui ont semé la discorde dans les villages et même dans les fermes.

Qui aurait jamais cru que l'honnête Jean-Baptiste, si attaché à la croyance et à la foi de ses pères, se serait laissé séduire par des brocanteurs de bibles, qui ne sont revêtus d'aucune autorité quelconque et qui osent se dire "ministres de l'évangile." Mais hâtons nous de le dire, le nombre de ceux qui ont ainsi apostasié est très petit et presque imperceptible dans le pays, et ils ne se rencontrent que dans la classe de la plus crapuleuse ignorance. Plusieurs ont même abjuré leur erreur, alléguant qu'ils avaient été séduits par l'appât du gain, dans l'affreuse misère où ils se trouvaient. Car ces *révérends* qui travaillent ici sont à la solde d'une société assez puissante établie aux Etats-Unis, alors toute leur tactique, tous leurs raisonnemens évangéliques consistent à payer les gens pour les faire changer de religion !

Il est juste de mentionner que le *Herald* a publié samedi une correspondance qui condamnait ouvertement la publication du *tract*, contre la procession, dont nous avons donné une analyse dans notre dernière feuille.

On nous assure que le *Révérénd* qui a lancé cette dégoûtante production dans le public s'est enflui aux Etats Unis, dans la crainte sans doute qu'elle n'ait eu l'effet qu'il en attendait, c'est à dire le désordre et peut-être la guerre civile. Puisse-t-il demeurer où il est maintenant et se servir de son influence pour y attirer tous ceux qui nous restent encore ici. S'il nous rend le service de nettoyer le pays de tous ces fanatiques, les Canadiens lui pardonneront volontiers ses écarts.

—La procession de la Fête-Dieu s'est faite hier avec la pompe accoutumée dans les deux paroisses de cette ville, et a été favorisée par un très-beau temps. C'est Mgr. l'évêque de Sidyme qui a porté le Saint-Sacrement dans la paroisse de Notre-Dame, et le révérend M. Bedard, chapelain de l'Hôpital-Général, dans celle de Saint-Roch. Dans l'une et l'autre, les rues où la procession devait passer étaient magnifiquement pavoisées et bordées d'une double rangée d'arbres qu'on y avait transplantés de la forêt. On eût dit que tous les bâtimens dans le port s'étaient dépouillés de leurs pavillons pour aider à embellir la fête et à fermer, avec la feuillée, une protection contre les rayons trop ardents du soleil. On voyait aussi suspendus de distance en distance des tableaux, des couronnes de verdure ou de fleurs, et d'autres ornemens ou emblèmes pieux. A la Haute-Ville la procession, partant de la cathédrale, s'est rendue par le marché et la rue Sainte-Anne à la chapelle de la Congrégation, sur l'Esplanade ; de là par les rues d'Autueil, Saint-Jean et Saint-Stanislas à l'église de Saint-Patrice, rue Saint-Hélène ; de là par la rue du Palais et la rue d'Arguillon, à l'église de l'Hôtel-Dieu ; de là par les rues Conillars et Sainte-Famille elle est retournée à la cathédrale. Le travaux qui s'exécutent dans la rue des Jardins ont empêché les Ursulines d'en recevoir cette année la visite consolante. A Saint-Roch on avait dressé deux magnifiques reposoirs, l'un sur la rue Sainte-Marguerite, l'autre sur la rue des Fossés. Outre un clergé nombreux, les enfans des écoles de garçons, les demoiselles pensionnaires des couvens, uniformément vêtues de blanc, et les différentes confréries marchaient en procession le clergé à la main dans les deux paroisses : on remarquait dans la procession de la Haute-Ville MM. les juges Panet et Be-lard et les membres du barreau en robes. Une foule immense suivait ou se prosternait sur le passage du Saint-Sacrement. Tout s'est passé dans le plus grand ordre comme toujours dans les fêtes de la religion catholique. On a regretté qu'il n'y eût pas de musique militaire cette année, comme les années précédentes. *Canadien.*

FRANCE.

*Un sacrilège et la population d'Angers.*—Parmi les faits propres à constater le mouvement religieux qui s'accomplit de nos jours, nous croyons devoir enregistrer ceux qui suivent. Dans la paroisse de la Trinité d'Angers,

plus de mille hommes ont pris part, avec assiduité et édification, aux instructions de carême prêchées par le curé, M. l'abbé Maupoint. Ces conférences ont eu lieu régulièrement deux fois la semaine. Les quinze derniers jours ont été consacrés à une retraite préparatoire à la communion paschale. Alors il y avait trois instructions par semaine, et le zèle des hommes ne s'est pas ralenti. Aussi le jour de Paques en a-t-il compté près de six cents à la table sainte. M. l'abbé Bernier, vicaire-général, a donné la communion, comme représentant Mgr. l'évêque qui officiait en ce jour à sa cathédrale.

Si l'entraînement d'une parole éloquente, si le prestige encore plus puissant d'une charité toute pastorale aide à expliquer ce concours ; l'affluence de tant d'hommes à la communion générale, et leur attitude recueillie a prouvé que notre génération n'est point déshéritée de la foi de ses ancêtres. Il est vrai qu'un triste événement est venu altérer la joie d'une si sainte journée ; mais cet incident même a occasionné une énergique manifestation de la foi du peuple angevin.

Un malheureux ouvrier s'était vanté hautement de se présenter à la communion avec les autres hommes après avoir jeûné et sans être allé à confession. Il mit à exécution son affreux dessein. Mais cette nouvelle ne fut pas plutôt connue dans la paroisse qu'elle excita une rumeur générale. Les plus impies eux-mêmes manifestaient publiquement leur indignation. Le coupable, déconcerté et en proie à des remords subits, fut bientôt atterré de sa situation. Il voulait, de sa propre main, mettre un terme à ses jours, son père et ses amis le retinrent avec beaucoup de peine. Enfin, touché de repentir, il vint se jeter aux pieds de son curé en détestant sa faute et demandant de réparer par une amende honorable la publicité du scandale. M. le curé hésita, craignant que ce ne fût trop présumer du bon vouloir du suppliant, il s'en tint à lui conseiller de quitter une paroisse où la vie lui était à charge, et mit à sa disposition quelques ressources pour s'établir dans une ville voisine. "J'accepte cette offre, lui dit l'ouvrier en pleurant, mais ma faute demande une réparation publique, et je ne partirai que lorsque ce devoir sera accompli." M. le curé y consentit, avec l'agrément de Mgr. l'évêque d'Angers, qui voulut bien présider en personne cet acte religieux.

Le dimanche de Quasimodo, dès six heures du matin, l'église de la Trinité était remplie de plus de trois mille personnes. Un plus grand nombre encore se serrait hors des portes, encombrant les rues adjacentes. Dans l'église on se presse, on s'entasse ; on entend de toutes parts les plaintes de la foule qui s'étouffe, le craquement des chaises qui se brisent ; un murmure sourd qui exprime l'indignation contre le sacrilège. Bientôt des cris s'élèvent ; on demande hautement que le coupable paraisse. En vain M. Maupoint s'efforce d'apaiser le tumulte, et s'écrie que la religion est satisfaite et ne se réjouit pas dans l'humiliation du pécheur : le prêtre même ne peut se faire entendre. On a donc dû prendre le parti de recevoir l'amende honorable du pénitent dans la sacristie. Après quoi l'on a fait évacuer, non sans peine, ce malheureux ; et il est demeuré caché durant quelques heures dans le presbytère.

Il faut sans doute désavouer ce qu'il y a d'exagéré dans ce transport de zèle populaire ; mais une protestation si spontanée, si unanime contre un acte lâche et sacrilège prouve quelles profondes empreintes la foi catholique a tracées et conserve encore dans nos cœurs.

—On a célébré le 3 d'avril dans la chapelle de MM. de Saint-Lazare, rue de Sevres, le troisième anniversaire de la translation des reliques de Saint-Vincent-de-Paul. Personne n'a oublié ce dernier triomphe des saintes solennités de la foi catholique dans les rues de la capitale au mois d'avril 1830. Depuis, la religion, à Paris, n'a plus offert que le saint recueillement et les pompes intérieures de ses temples. Mais la foule des fidèles semble vouloir dédommager l'église par son empressement et sa vive piété. C'est ce qui frappait dans la solennité de dimanche autour des restes vénérés de Vincent-de-Paul. Beaucoup de pieux laïques, et grand nombre de jeunes gens des diverses sociétés sous son patronage, étaient venus se joindre aux disciples du saint prêtre et aux nombreuses filles de la charité.

Mgr. Fornari, nonce apostolique, a célébré les saints mystères avant la messe solennelle, à laquelle M. l'évêque de Saint-Flour a officié pontificalement. MM. les évêques d'Ajaccio, de Constance, de Saint-Louis (Etats-Unis), et Mgr. Garibaldi assistaient à cette cérémonie. M. l'abbé Le Courcier, chanoine théologal de Notre-Dame, a prêché sur la sainteté, dont il a indiqué les vrais principes, si bien démontrés dans la vie admirable de Vincent-de-Paul.

—On écrit de Lyon que, le 3 mai au matin, a eu lieu à Notre-Dame de Fourvières la procession annuelle des frères, sœurs, vieillards, orphelins et employés de l'hospice de la charité.

ANGLETERRE.

*Le puseysme et le docteur Pusey.*—Nous recevons de Londres des détails sur le célèbre docteur qui a acquis une si grande renommée depuis que ses imitateurs et ses disciples sont appelés, de son nom, *Puseyistes*. Le vif intérêt qui s'attache à tout ce qui regarde ce théologien et son parti nous fait penser que ces renseignemens seront lus avec intérêt ; car, si incomplets qu'ils soient, nous pouvons en garantir l'exactitude.

"Le docteur Pusey, le savant théologien qui a donné son nom au nouveau parti qui s'est formé dans ces dernières années au sein de l'Eglise anglicane, est en ce moment, nous écrit-on, professeur d'hébreu à l'université d'Oxford, et il joint à ce titre celui de chanoine de l'église du Christ. Je dis qui a donné son nom ; mais il serait plus exact de dire : " dont le nom

a été donné ;” car le docteur Pusey lui-même ne s'explique pas comment son nom a été choisi pour désigner ce qu'on appelle en Angleterre la jeune Eglise anglicane, cette portion d'ecclésiastiques et de laïques professant le culte national et qui travaillent à réformer (dans le bon sens du mot) les abus qui se sont introduits dans cette Eglise.

Il y a à Oxford quatre et même cinq théologiens qui, autant et même plus que le docteur Pusey, ont contribué à favoriser ce retour des esprits ; on ne sait trop à quelle circonstance est due la préférence dont le nom du docteur Pusey a été l'objet. Ce choix tient, sans doute, à ce que les ennemis du mouvement régénérateur (car ce sont eux qui ont le mérite de la dénomination) ont trouvé qu'il était plus facile de dire puseyisme et puseyistes que newmanisme, ou lookisme. Le mot est plus facile à prononcer ; il sonne mieux à l'oreille, et c'était là un grand point pour ceux qui voulaient le mettre dans toutes les bouches, le faire retentir de toutes parts. *Guerre aux puseyistes !* a été substitué par les puritains au cri fameux : *A bas les papistes !* proféré autrefois contre les catholiques.

Quant au docteur Pusey, c'est un homme d'un extérieur modeste. Il a le front haut, le regard scrutateur ; sa tête porte l'empreinte du génie. Quoiqu'il n'ait guère qu'une cinquantaine d'années, il paraît usé par le travail et la méditation. Ses manières sont polies et élégantes ; il reçoit avec affabilité, et aime beaucoup à s'entretenir avec les étrangers sur ce que l'on pense en France, en Italie et en Allemagne, du mouvement religieux de l'Angleterre, et, en particulier, de la réaction qui s'opère dans l'Eglise anglicane.

Son influence est très grande à Oxford ; sa parole y fait autorité ; on recueille avec empressement et vénération jusqu'à ses conseils les plus futiles. Il mène une vie active et laborieuse. Son tems se partage entre la prière, les études théologiques, l'enseignement et le chant des offices. Les bénéfices dont il jouit sont considérables ; mais sa charité ne connaît pas de bornes ; il donne beaucoup, et cache ses bonnes œuvres avec une rare modestie.

Vous pouvez voir, par cette légère esquisse de la vie du docteur Pusey, que les anglicans de nos jours, les puseyistes du moins, ne ressemblent guère à ces hommes indolens, orgueilleux et avarés qui, depuis la réforme, ont, à de rares exceptions près, rempli les rangs du clergé d'Angleterre. Les jeunes ecclésiastiques, qui sortent de l'université pour aller exercer leur ministère dans les villes ou à la campagne, sont presque tous chauds partisans du puseyisme, et, à l'exemple de leur maître, ils s'imposent, pour premier devoir, d'éduquer par leur conduite les âmes dont le soin leur est confié.

Je ne vous citerai pas les nombreux ouvrages qui ont placé le docteur Pusey au premier rang des théologiens anglicans ; mais je vous signalerai un fait, à mon avis, très-remarquable : c'est que, de tous les hommes de son parti, le docteur Pusey était celui qui avait les préjugés les plus enracinés contre Rome et les catholiques. Il voulait bien déprotestantiser l'Eglise anglicane ; mais il fallait, suivant lui, le faire sans le secours du catholicisme romain.

Il y a quatre ans, trois ans et même deux années à peine, que les controverses du docteur Pusey étaient encore empreintes de ce sentiment, et il ne laissait jamais, dans ses écrits, échapper l'occasion de lancer quelque trait acéré contre le vicar de J.-C., les doctrines de l'Eglise, les pratiques pieuses de ses enfans.

Le célèbre docteur est évidemment celui des puseyistes qui a nourri les préjugés les plus opiniâtres contre nous et qui les a exprimés avec le moins de ménagement. Mais, depuis deux ans, ses idées se sont progressivement modifiées ; et, par suite, son langage et ses écrits ont subi un changement notable. Celui qui n'a pas suivi les phases successives par lesquelles il a passé, serait dans l'impossibilité de reconnaître aujourd'hui, aux paroles conciliantes qu'il fait entendre, le fougueux controversiste de ces dernières années. La conversion qui s'est faite chez le docteur Pusey s'opère chaque jour dans une foule d'esprits, dans la vérité et de puissance quand on la cherche de bonne foi !

## NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

En parlant de la presse anti-libérale de cette ville, l'*Aurore* qui la stigmatise à juste titre ajoute les réflexions suivantes :

“Qu'on dise maintenant s'il serait possible de nous faire avec justice le reproche d'avoir mis la plus légère exagération dans nos remarques. N'avons-nous pas vu même encore tout récemment, de ces journaux, l'un louer la violation du secret de la poste aux lettres, tenter de faire voir dans ce délit des plus bas comme quelque chose d'honorable, même un devoir ; l'autre en faire l'objet de plaisanteries plus que fades mais d'une tendance également corruptrice ?

Nous nous proposons de citer quelques autres traits de la conduite de ces écrivains à gages pour achever de mettre dans tout son jour la vérité de l'assertion qui se trouve au début de notre article quand le *Herald* nous est tombé sous la main comme tout exprès pour justifier nos paroles. On verra même que nous sommes resté au-dessous de la vérité ! Ah ! que ceux qui nous ont regardé comme imbu de préjugés et qui ont traité jusqu'ici notre appréciation des sentimens de cette sombre et sanguinaire faction lisent cette farouche expression des projets qu'elle entretient dans son cœur, et qu'ils disent si au lieu d'exagérer nous ne sommes pas même resté bien en deçà de la réalité ! qu'ils disent si nous n'avons pas deviné et bien compris l'administration de cet homme de sang qui pendant deux ans a établi le régime de

la terreur dans cette malheureuse contrée, Colborne, ce cruel soldat, qui a désolé nos villes et nos campagnes pour complaire à une faction dont l'organe proclame aujourd'hui sans déguisement sa doctrine antropophage dans ce siècle et ce pays de civilisation et de liberté..... oui, de liberté britannique !..... Nous traduisons textuellement.

“On nous enseigne comme croyance que vivant sous la constitution britannique nous jouissons de ses avantages, mais nous avouons que cette constitution n'est rien qu'un rêve, qu'un reflet du caprice qui l'a créée, un rebut de vieillesse pleine d'infirmités, bonne pour une mauvaise compagnie dont elle a tous les principes, grosse d'esprit factieux et de sédition, d'envie, de haine et de malice.”

Après avoir ainsi fait le portrait de la *constitution Sydenham* que cette feuille avait tant préconisée d'abord, voici ce qu'elle ajoute : “Oubliez et pardonnez, nous crie-t-on ; belles maximes, doctrines chrétiennes, mais un peu différentes de celles qu'on nous inculquait autrefois ; alors on ne nous recommandait ni d'oublier, ni de pardonner, mais le cri qu'on faisait retentir était : Bretons, rappelez-vous de votre origine, à bas les chiens de France, frappez et n'épargnez pas, purgez-en le pays, effacez-les de ce sol, balayez-les pour jamais de la surface du Canada—tel était le cri du gouvernement, telles étaient les doctrines qu'on nous inculquait avec soins la destruction de nos ennemis était alors le premier principe de la constitution. Mais aujourd'hui les choses sont changées, et l'on nous recommande d'oublier et de pardonner. Mais aussi s'il arrive jamais un tems où le gouvernement se trouvera en besoin de nos bras, nous hésiterons de tirer l'épée etc.”

Nous n'ajouterons pas un mot de commentaire pour faire ressortir la barbarie de ces sentimens ni la magnanimité de ceux que l'on prête au gouvernement vis-à-vis de notre patrie. Chaque canadien qui comprend quelque chose de son sort qu'on lui a toujours destiné peut ouvrir les yeux aujourd'hui ; qu'il lise et qu'il voie ! Et nous qui tant de fois avons donné le quivive, nous qui avons dévoilé si souvent les infâmes projets de la faction dans le tems même où nous étions dans les serres d'un monstre comme Colborne, amis du pays, qui nous avez de bonne foi soupçonné de préjugé, dites si nous avons été exagéré quand le *Herald* vous dit que “le cri du gouvernement était de nous effacer pour jamais de notre sol.”

—On verra par les annonces que la fête patronale de St.-J.-B. sera célébrée par une messe solennelle qui sera chantée à l'église paroissiale, samedi prochain à 8½ h. du matin. Nous annonçons avec une vive satisfaction que la société de tempérance de St. Jacques, établie par le Révérend Messire Hudon, sous la protection de St.-J.-Baptiste, assistera en corps au service divin. Les membres de cette société dont le nombre s'élève déjà à près de 1500 sont décorés d'une belle médaille, avec cocarde en ruban et une feuille d'érable en velours ouvragé, d'un goût excellent. Ils possèdent aussi deux superbes bannières d'un travail fini et qui prouvent beaucoup en faveur du goût et de la talent des Dames de l'hôpital général, qui les ont exécutées.

Il est à espérer que malgré le peu de tems laissé au comité pour préparer cette solennité, elle sera chômée avec toute la pompe due au grand Saint qu'on honore en ce jour. *Minerve.*

*Troubles du Canal de Beauharnais.*—Dans notre dernier numéro, nous n'avons fait que donner un précis des scènes déplorables qui se sont passées à Beauharnais ; nous donnons ci-dessous des détails que nous tirons de la *Minerve*. Il est à désirer que les autorités fassent faire une enquête, sur ce qui vient de se passer. On soupçonne que quelques mains scélératesses font mouvoir, en dessous, toutes sortes de mauvaises passions pour parvenir nous le croyons, à créer de l'embarras à l'ordre de chose qui préside au gouvernement de la province. Malheureusement les ouvriers sont coupables, et bien coupables ; mais ils ne sont peut être guère que l'effet considéré sous un point de vue impartial, et la cause est cachée. Quand même vous fusillerez, penderez de pauvres misérables, excités par des hommes indignes, vous n'arrêterez pas le mal : après cette émeute en surgira une autre. Il n'y a qu'une enquête qui puisse mettre à découvert le complot infernal que nous apercevons là-dessous. Le gouvernement doit agir, ou bientôt il n'y aura plus sécurité pour personne : il est grandement tems d'adopter quelques mesures pour trouver la source du mal, le sang a coulé en abondance ; le plus pur sang de l'état, celui des ouvriers.

Quelques journaux semblent voir d'un œil assez indifférent le massacre d'hommes vivant d'un travail excessivement dur ; ils ont l'air de désirer des vengeances de la loi encore plus éclatantes que celles des fusils des soldats ! Mais le gouvernement, lui, doit égale protection à tous : au peuple qui travaille, comme à ceux qui le pressurent. Les apparences, comme toujours, sont contre les vaincus ; cependant, s'il y a investigation dans l'affaire, nous oserions prédire que l'on trouvera des circonstances *allénuantes* d'un côté, celui des travailleurs, et *aggravantes* de l'autre, celui des entrepreneurs, à part de la découverte probable de quelques machinations politiques conduites par des hommes sans humanité, ni principes, ni honneur.

Les remarques de la *Minerve* sur le prix des ouvriers nous paraissent assez intempêtes. Les prix des ouvriers de Québec ne doivent point être un thermomètre pour toute la province. Si nos charpentiers n'ont gagné que 40 sous l'hiver dernier, nous avons des journaliers qui gagnent une piastre par jour, à charger les bâtimens. Les entrepreneurs du canal donneraient-ils cela à leurs journaliers qui “savent à peine se servir d'un pic ou d'une pioche.” Et ce serait pourtant là les conséquences des observations de la *Minerve*. D'ailleurs chacun est maître de demander le prix qu'il croit raisonnable en retour de son travail.

## ANGLETERRE.

**Sorcellerie.**—“Il y a quelques jours, dit un journal de Cambridge, un acte de superstition inattendu a failli coûter la vie à un jeune homme respectable, fils de Cooper Elsdon, de Soham. Ce fait a été raconté par le jeune homme lui-même. Il y a quelques jours, il partit de Soham, vers trois heures de l'après-midi, pour se rendre à Thelford, dans l'île d'Ely. Ayant eu besoin de s'arrêter à Sruntney, il continua sa route par Ely et prit un sentier qui traverse les prairies. La nuit se faisait, et comme il ne connaissait pas bien le chemin, il se dirigea vers une lumière qu'il aperçut dans l'étable d'une petite ferme occupée par un homme nommé Dent. Là il trouva un jeune garçon à qui il demanda la route de Thelford. Ce garçon parut fort alarmé, mais il consentit à lui indiquer le chemin. Étant obligé de passer par la porte de la maison, il vit un homme qui était occupé à clouer un fer-à-cheval sur le seuil. Au moment où il aperçut cet homme, celui-ci le prenant pour une sorcière, s'élança sur lui et lui porta un coup violent avec le marteau dont il se servait. Heureusement, le coup n'atteignit pas la tête et glissa sur l'épaule du jeune homme. Son agresseur courut alors chez lui en demandant un fusil, dans l'intention de mettre fin à la vie de l'auteur présumé de son trouble. La situation de ce jeune homme égaré dans un endroit solitaire, soupçonné de sorcellerie et exposé à une mort presque certaine ; — les enfants se serrant autour du père, et hurlant de peur à l'idée d'une sorcière ; — la mère retenant le père par le bras et le priant de ne pas tirer ; — le fils criant de toutes ses forces : mon père, ce n'est pas une sorcière, c'est un homme ; — tout cela se conçoit mieux qu'on ne pourrait le décrire. Le jeune garçon à qui il avait parlé d'abord chercha à le mettre à l'abri de la fureur de son père, sûr qu'il était qu'il le tuerait ; il lui disait les malheurs et les souffrances qu'ils avaient endurés depuis quelques temps, par l'effet de la sorcellerie, ajoutant qu'il avait rêvé lui-même, trois fois consécutives, que pendant que son père clouait un fer-à-cheval sur la porte, une sorcière étant apparue, on avait tiré sur elle ; et que les sorciers leur avaient fait perdre tout dernièrement une vache et un veau, ainsi que leur vieille jument. Fort heureusement enfin, le jeune homme gagna le chemin et arriva à Thelford sans autre accident. Nous assurons que tout cela est vrai sans exagération ; et cependant personne ne voudra croire que, en 1843, et à un mille des collèges et de la cathédrale d'Ely, il puisse exister encore tant de superstition et d'ignorance.”

Nous aurions en effet de la peine à le croire si la chose n'était affirmée d'une manière si positive par un journal anglais publié sur les lieux. Quand les anglais voient de pareils faits se passer dans leur “*enlightened England*” à l'ombre des clochers de leurs cathédrales et de leurs universités, est-il étonnant qu'ils croient, sur la parole des missionnaires protestants franco-suisse, les contes au moyen desquels ces voyageurs véridiques cherchent à les intéresser à la conversion du Canada, qu'ils représentent comme un pays modèle de superstition et d'ignorance ?

## FRANCE.

—On mande de Châlons-sur-Saône :

“Les machines à dragueur qui fonctionnent devant le quai de Châlons, amènent chaque jour quelques objets curieux et antiques. La machine qui était sous la première arche du pont a découvert une grande quantité de pièces de monnaies de cuivre et quelques unes d'or et d'argent, parmi lesquelles on a remarqué des Charles X (cardinal de Bourbon) devenues assez rares. Le nombre des monnaies est tel qu'un des ouvriers en montrait plein un sac de mille francs. Nous avons vu, sur une petite plaque d'étain, un Christ crucifié, avec des animaux symboliques aux quatre angles et des caractères gothiques indéchiffrables (pour nous) ; le tout d'une forme bizarre, qui nous paraît remonter dans le moyen âge.

La drague qui est placée vis-à-vis le bastion a fourni un grand nombre de tuiles et de fragments de tuiles romaines, des amphores et des urnes cinéraires fort bien conservées, ainsi que quelques ustensiles en cuivre corrodés par l'oxydation. Mais la trouvaille la plus précieuse est une admirable coupe en matière vitrifiée, transparente, et qu'on prendrait de prime-abord pour l'écaille. Cette coupe, plate, évasée comme une grande assiette creuse, est ornée à l'extérieur par des guillochis en relief et en spirales. Elle est une nouvelle preuve, entre mille autres, que l'art de couler le verre était aussi commun dans l'antiquité que de nos jours. On peut voir cette coupe chez le gardien des travaux, dans la cour du bastion.

“La machine a également amené beaucoup d'ossements d'animaux et quelques ossements humains, enfouis là depuis des siècles, sans doute à la suite des nombreux désastres qui ont affligé nos historiques contrées.”

**Un navire naufragé.**—On lit dans le *Mémorial de Rouen*, du 7 mai :

“Hier matin, un navire venant du large avait eu inutilement, pendant plusieurs heures, son pavillon hissé pour demander un pilote ; mais la mer était affreuse, et toute tentative de se rendre à bord était inutile. Vers onze heures, le capitaine, après avoir vainement attendu, se décida à faire route, sans pilote, vers le Hoc, pour y chercher un abri ; mais bientôt, poussé par le gros temps, le navire toucha sur le banc des Neiges, fut défoncé et chavira.

“Ce sinistre, aperçu du haut de la tour de François Ier, fut signalé à M. Bambine, capitaine de la *Normandie*. Ce paquebot allait partir de Havre. A peine sorti des jetées, le capitaine découvrit le navire naufragé, et s'aperçut en même temps qu'un bateau à vapeur cherchait à lui porter secours et manœuvrait en conséquence. Il se décida alors à continuer sa route vers Honfleur ; mais ayant bientôt acquis la certitude que les efforts de ce bateau à vapeur étaient impuissants, il changea de route et gouverna sur le navire.

“Parvenu à bonne distance, il reconnut bientôt deux groupes d'hommes qui se tenaient sur le flanc de la coque, accrochés aux haubans, et qui imploraient du secours. La *Normandie*, après avoir dépassé le navire submergé revint debout à la lame, et le capitaine fit ses dispositions pour mettre son canot à l'eau ; malgré la violence du vent et la fureur de la mer, trois hommes s'élançèrent pour le monter ; ce sont les nommés Legris et Alexandre Voisard, matelots, et Ch. Duboc, pilote de Quillebeuf.

“Le sauvetage que ces trois hommes courageux allaient tenter était hérissé de difficultés. En effet, aborder le navire du côté de la coque était chose impossible, la mer furieuse aurait enlevé la frêle embarcation par-dessus ; restait donc, pour approcher des malheureux qui étaient en proie à toutes les angoisses du danger le plus éminent, restait donc le seul moyen d'accoster le brick naufragé, en passant entre ce mât. Il fallait pour cela saisir l'instant favorable ; car le navire roulait avec violence sous les coups de mer, sa mâture tantôt se relevait, tantôt s'abaissait rapidement ; et malheur au canot et aux hommes dévoués qui le montaient s'ils eussent mal combiné leurs efforts !

“La plus affreuse anxiété régnait parmi les témoins de cette scène terrible. Enfin, après des efforts inouis, après trois quarts d'heures de tentatives et de lutte désespérée, les hommes du canot, aussi heureux qu'impétueux, ont réussi à arracher à la mort les sept hommes composant l'équipage du brick. Le paquebot les recueillit, et l'on s'empressa de leur donner les soins que réclamait leur position. On sut alors que ce navire était le *Deux-Paulines*, capitaine Philippe, venant de la Rochelle et se rendant à Rouen.

—Dans une note publiée par le *Siècle* sur les îles Taïti, on remarque le passage suivant : Les habitants de l'île de Taïti ou Otaiti, sont de tous les habitants de la Polynésie les plus avancés en civilisation. Il est inutile d'ajouter que les Taïtiens ne sont point antropophages comme les habitants des îles Marquises. Ils ont des vêtements européens, des mœurs européennes ; en un mot tout offre un air de douceur et de bienveillance sous ce climat fortuné, où le thermomètre centigrade ne s'élève jamais au-dessus de 25 à 26 degrés, en ne descendant pas au-dessous de 17 à 18, température des orangers. Le pays est riche en bois propre à la construction ; la canne à sucre y croît sans culture ; les habitants sont adroits et très-industrieux ; Taïti enfin est une île comme en rêvent les poètes.

## VARIÉTÉS.

—Il y a dans Paris des établissements culinaires en plein vent fondés par l'homme au petit manteau bleu, où beaucoup d'infortunés vont prendre leurs repas. Ces cuisines sont situées, pour la plupart, dans le marché des Innocens, près de la Fontaine. Le prix du dîner est de 20 cent. En voici la carte : une écuelle de soupe 2 c ; une assiette de bœuf frites-é, 5 c ; un morceau de pain de munition, 5 ; une demi-tasse de café, 5 c ; eau à discrétion. Total, 20 c. (4 sous). Il serait difficile de faire un dîner aussi complet à plus bas prix.

**Éléphant en contravention.**—L'un de ces soirs, dit le *Globe de Londres*, l'éléphant de M. Van-Amberg a quitté Aylesbury pour aller à Amersham. Arrivé à la barrière de Misserden, le gardien a refusé de laisser passer l'animal, parce que le coriac ne voulait pas payer plus que pour un cheval, et il a fermé la porte. Alors le coriac a laissé l'éléphant et a continué son chemin tout seul ; mais celui-ci a brisé en un instant toute la barrière, l'a arrachée de ses gonds, et est passé victorieusement sur les débris.

**M. Guizot à l'encan.**—Dans une vente publique faite à Boulogne-sur-Mer, par autorité de justice, après faillite d'un marchand d'estampes et de gravures, il s'est passé une petite scène qui prouve combien est générale l'impopularité dont certains noms sont entachés.

Parmi les lithographies, gravures, portraits d'hommes plus ou moins célèbres, apparut M. Guizot, qui se présentait à la prise publique. A la vue du portrait de cet homme, un frémissement tout-à-coup se fait entendre dans la salle. Cependant le crieur, sentant tout le poids du personnage qui pesait entre ses mains, le promène d'un air de dignité autour d'un cercle nombreux ; puis, toussant trois fois, il crie aussi fort qu'il peut : Qui met à prix M. Guizot, ministre de l'étranger ? (voulant dire des affaires étrangères : c'est synonyme.) L'assemblée reste muette et impassible à toute affection guizotine. Après un long silence, quelqu'un met un centime. — A un centime M. Guizot ! à un centime ! Qui dit mieux ?..... (Il n'y a donc pas de conservateur parmi nous ?) A cet appel, une voix de conservatrice met une enchère de quatre centimes. — A cinq centimes M. Guizot !!! Un ministre pour cinq centimes ! avoir pour cinq centimes un personnage qui nous coûte 100 mille francs par an !..... Allons donc, messieurs, il n'y a donc pas un seul ami de M. Dessert, le protégé de M. Guizot pour cinq centimes !... Une fois, deux fois, à cinq centimes ?...

En ce moment, un Anglais entre dans la salle. — Voilà un amateur ! s'écrie-t-on de tous côtés : place à l'Anglais ! — Celui-ci s'avance avec tout le flegme que l'on connaît aux enfans d'Albion, et tend la main vers M. Guizot, en réclamant au préalable le droit de visite. Il l'examine, le tâte, le caresse, lui sourit, et s'écrie : 50 centimes ! On lui fait observer qu'il ne se vend que 75 centimes en magasin. “Eh bien ! qu'importe, réplique l'Anglais avec feu et enthousiasme, on ne peut l'acheter trop cher ; nous autres Anglais, nous savons apprécier cet homme ; c'est un ministre précieux !!! Nous le préférons à sir Robert.”

**LES INFORTUNES D'UN PROPRIÉTAIRE.**—Au lieu de la douceur proverbiale des filles de la Germanie, ses compatriotes, Cécilia Bulver est d'une irascibilité dont un petit vieillard, perdu dans un paletot bleu de Prusse, va rendre compte au tribunal correctionnel.

« Pour lors, dit-il, après avoir salué le tribunal et M. l'avocat du roi, je suis propriétaire ; étant propriétaire, j'ai des locataires, Madame en est une ; Madame en étant une, je lui ai donné congé ; lui ayant donné congé, Madame m'a pris en horreur ; m'ayant pris en horreur, elle m'en a fait mille, dont de m'injurier, de me battre, de m'appeler vieille couenne, de me poursuivre en pincettes, de me faire sauver, de me poursuivre sur la place Royale, de crier après moi au voleur, au filou, de me faire arrêter par la garde en plein jour et en plein midi.

*Un brigadier :* J'ai vu une femme poursuivre un homme, en criant au voleur ; j'ai arrêté l'homme, que j'ai conduit à la femme, en demandant à celle-ci ce qu'il lui avait fait. — Ce qu'il m'a fait ? me répondit-elle, que je lui en ai donné, et de dures, avec ces deux petites baguettes. En me disant cela, elle a tiré de dessous son tablier une paire de pincettes première taille.

*Le petit vieillard :* Oui, première taille ; et elle qui est aussi de la première taille, ça devait être régulant quand elles me travaillaient toutes les deux. J'ajoute que madame m'a fait avoir des désagrémens avec mes voisins.

D. Quels désagrémens ? — R. Provenant de ce que, depuis quatre mois et demi, madame et ses pincettes m'ont fait sauver plus de trente fois, et que les voisins s'amusaient à mes dépens de ce que je me sauve d'une femme. Oui, mais il y a femme et femme. Étant né place Royale, j'ai connu beaucoup de Françaises ; mais ce n'est rien en comparaison d'une Allemande de ce numéro-là.

*Un témoin :* Quand y a bruit dans la maison, je vas volontiers voir la chose, pour voir ce que c'est ; mais, du moment que j'aperçois que c'est l'Allemande qui joue des pincettes, moi, je fais le propriétaire, je m'range.

D. Elle passe donc pour être méchante ? — R. Elle passe partout avec ses pincettes.

*Le petit vieillard :* Ah ! Messieurs, ça fait frémir.

*M. le président :* Mais il paraît que vous aussi vous l'avez frappée, elle a fait une plainte contre vous.

*Le petit vieillard :* Oui, oh oui, ça se peut bien que je l'aie frappée, mais dans ce moment je n'avais pas une goutte de sang dans les veines.

La malheureuse, ce jour en question, elle m'avait poursuivi dans l'escalier, je me sauve et je m'enfuis dans un corridor sans portes. Arrivé au bout, ne pouvant naturellement défoncer le mur, je me retourne, et ja la vois avec ses pincettes prête à me réduire en braise. Laissez-moi passer, que je lui dis, je ne vous demande que le passage et la vie sauve. Ah ! ben oui, elle lève ses pincettes, moi je ferme les yeux, plus mort que vif, je fonce la canne en avant et je me sauve. Depuis on m'a dit qu'elle avait eu la malice de mettre devant ma canne son œil gauche, qui aurait été légèrement égratigné.

Témoins pour et contre entendus, les deux délits sont établis ; l'Allemande a été condamnée à 50 fr. d'amende, et son propriétaire à 16 fr., dépens compensés.

**LES AVALÉURS D'ANGUILLES.**—On lit dans le *Mémorial de Rouen*, du 12 mai :

« Un pari des plus extravagants a failli causer, il y a trois jours, la mort de deux habitans d'une commune voisine de Neufchâtel. Les nommés Leblond et Durand ayant été pêcher dans un ruisseau de prairie des écrevisses et des anguilles, prirent plusieurs de ces dernières d'une très petite taille, grosse comme le petit doigt et longues d'environ 16 centimètres. Étant entrés avec leur pêche dans un cabaret ils burent un peu plus que de raison, et sur le point de partager leur butin, ils décidèrent que tout appartiendrait à celui qui avalerait le plus d'anguilles vivantes. Leblond, après en avoir avalé une, fut pris de nausées et de douleurs qui n'arrêtèrent pas Durand, lequel, plus hardi ou plus ivre, en avala deux ou trois ; mais il ressentit aussitôt, comme son compagnon, de violentes douleurs et des vomissemens si forts qu'ils amenaient du sang. Enfin il parvint à rendre une partie des objets qui causaient son mal, mais il est encore, ainsi que Leblond, dans le plus malheureux état. »

**BUVEZ DE L'EAU !!!**—On lit dans un journal de Munich du 27 mars : « Marie Furtner, née à Weizenroth, dans la juridiction seigneuriale de Prien, âgée de 23 ans, ne vit, depuis les onze dernières années, que d'eau de source, et elle se trouve, avec ce seul aliment, alerte et bien portante. Ce cas, qui, sous le rapport physiologique, comme sous tant d'autres, est d'un haut intérêt, sera soumis, avec le consentement de cette personne, à l'enquête scientifique d'une commission médicale. Ces investigations auront lieu dans l'hôpital central où Marie Furtner vient d'être admise. On est très-curieux d'en connaître les résultats. »

**DÉFI.**—Le *Persévérant* de Limoges annonce un défi dont les annales du turf offrent peu d'exemples. M. B. M., avocat à Limoges, offre de priver dix mille francs contre tout éleveur ou propriétaire de chevaux de course qui, dans une course au clocher, de l'hippodrome de Texonieras à Saint-Junien-les-Combes (à peu près 40 kilomètres), devancera une truie dont il est propriétaire. M. B. M. met pour condition expresse à son pari que le cheval devra suivre le même chemin que la truie, tant que celle-ci aura les devans. Si le pari était accepté, la course devait avoir lieu le 21 mai.

**LES REVENANS.**—Depuis quelque tems, la population des environs de La Rochelle se préoccupait de revenans qui apparaissaient tous les soirs sous la forme de flammes phosphorescentes, bleuâtres, mystérieuses comme celles qui voltigent autour de Bertram, lorsqu'il invoque les déités de son noir empire ; mais ces revenans ont été pris au trébuchet.

C'étaient cinq gros rejouis de paysans qui, grimpés tous les soirs sur des arbres très-élevés, lançaient des boulettes phosphoriques avec un fil imperceptible ; pendant la nuit ils donnaient le mouvement qu'ils voulaient à leurs globes de feu, et quand les curieux couraient après une flamme, elle devenait aussitôt invisible ; mais à l'instant il en surgissait une autre sur un point opposé pour détourner l'attention. Ce jeu s'effectuait ainsi pendant quelques instans successivement, et puis simultanément, de manière à produire plusieurs flammes à la fois.

Bien des incrédules se laissèrent tromper par cette jonglerie ; mais enfin il se trouva un esprit fort : caché derrière une haie, il observa alternativement la mise en scène et devina le secret de la comédie. Suffisamment édifié, il alla quérir la gendarmerie, et les cinq mystificateurs furent arrêtés, au moment où ils donnaient une nouvelle représentation. Quel était leur but ? On l'ignore ; mais le plus curieux de l'histoire, c'est qu'une commission scientifique avait déjà préparé un rapport sur l'étonnant phénomène *météorologique* de ces mauvais plaisans.

**CE QUE C'EST QUE LA RENOMMÉE !**—Samedi dernier, un jeune écrivain qui vient de faire son début poétique à l'Orléan, s'est marié. La cérémonie nuptiale se faisait dans une commune de la banlieue de Paris. Le jeune poète était assisté de MM. Ingres, Victor Hugo et Alexandre Dumas ; la signature de ces témoins devait honorer son contrat de mariage et porter bonheur à son avenir.

Après avoir écrit les noms et qualités des conjoints, l'agent municipal chargé de la rédaction de l'acte passa aux témoins et s'adressa d'abord à M. Victor Hugo, qui lui dit son nom.

—Comment cela, s'écrivit-il ? demanda le représentant de l'autorité.

M. Victor Hugo dicta l'orthographe de son nom ; mais ce n'était pas tout ; le municipal lui fit une autre demande : —Quelle est votre profession ?

—Mettez sans profession, répondit M. Victor Hugo en souriant.

Les mêmes questions furent adressées à MM. Ingres et Alexandre Dumas.

M. Ingres répondit simplement qu'il était peintre, ce qui produisit un effet médiocre. S'il avait dit : Marchand de bœufs, on lui aurait fait trois saluts. Interrogé à son tour sur sa profession, M. Alexandre Dumas répondit spirituellement qu'il était rentier, ce qui, en effet, le plaça bien plus haut que ses collègues dans la considération administrative.

Et cette scène s'est passée dans l'enceinte des fortifications, à une portée de fusil de la barrière. — Voilà ce que c'est que la renommée !

**UNE BONNE ACTION.**—Un petit mauvais sujet de huit ans, le jeune Masson, est debout au banc des prévenus ; c'est à peine si le nez effronté, et les yeux malins du petit drôle, dépassent la choison circulaire de la scellète.

Le père et la mère de ce gamin ont été assignés pour donner au tribunal des renseignemens sur la conduite habituelle de leur vaurien de fils.

—« Ou n'en peut rien faire, dit le père ; quand je l'envoie à l'école, il va jouer au bouillon sur le boulevard. »

—Quand je lui donne deux sous, dit la mère, pour aller m'acheter des pommes de terre, le scélérat achète des sucres d'orge ou du pain d'épice.

—Je l'ai mis trois fois en apprentissage, dit le père, trois fois il s'est échappé avec l'argent que les maîtres lui avaient confié pour des commissions.

—Nous ne savons qu'en faire, ajoute la mère, nous travaillons hors de chez nous, et ne pouvons le surveiller.

—C'est triste pour un père de demander cela... mais je prie ces Messieurs de le mettre en correction pour qu'il se corrige... c'est pour son bien. »

*M. le président,* au petit Masson : Vous entendez ce que disent votre père et votre mère... Vous ne voulez donc pas être sage et vous bien conduire ?

Le petit vaurien baisse le nez et ne répond pas ; n'osant pas, sans doute, s'engager par des promesses de conversion.

Sur les conclusions de M. l'avocat du roi Puget, le tribunal, présidé par M. Picot, est sur le point d'envoyer l'incorrigible enfant dans une maison de correction, lorsque Masson père, qui s'était retiré au fond de la salle, revient à la barre et annonce qu'une personne présente à l'audience désire se charger de l'enfant.

*M. Maréchal,* passementier, rue de Bussy, membre de la société de la morale chrétienne, déclare, en effet, qu'il prendra soin de l'enfant, si le tribunal veut bien le lui confier.

*M. le président :* Connaissez-vous, Monsieur, le jeune Masson ou ses parens ?

*M. Maréchal :* Nullement ; je les vois aujourd'hui pour la première fois.

*M. le président :* Vous avez entendu les renseignemens fâcheux que le père et la mère viennent de faire entendre sur la conduite de leur fils.

*M. Maréchal :* Oui, M. le président.

*M. le président :* Et, malgré cela, vous réclamez l'enfant ?

*M. Maréchal :* Je m'en charge ; j'ai déjà redressé plusieurs mauvais sujets comme lui.

Le tribunal ordonne que le jeune Masson sera remis à l'homme généreux qui le réclame.

UN CHANTEUR DES RUES.—Jean Pérusse est traduit devant la police correctionnelle pour avoir chanté et vendu des chansons dans les rues sans autorisation.

*M. le président :* Convenez-vous du fait qui vous est reproché ?

*Le prévenu :* Je conviens que les sergens m'ont pris mes chansons, et que ce jour-là moi, ma femme et mes petits, nous nous sommes couchés sans manger.

*M. le président :* Vous n'aviez pas le droit de vendre des chansons sans y être autorisé.

*Le prévenu :* Je vas vous dire... J'avais d'abord un bon état, j'étais cuisinier chez un traiteur à trente-deux sous, mais le bourgeois trouvait que je mettais trop de beurre dans les sauces blanches, et il m'a renvoyé. Pour lors, je me suis mis dans les fortifications ; mais quand les terrassements ont été finis, on m'a dit qu'on n'avait plus besoin de moi, et il a fallu tirer mes guêtres... Alors je me suis rappelé une chanson que mon père, brave tonnelier, chantait toujours en travaillant : *Et toujours va qui chante !* Tiens, que je me suis dit, puisque c'est comme ça, essayons de chanter. Alors j'ai acheté des romances et je me suis mis à les moduler dans les rues : s'il y a du mal à ça, je ne m'y connais plus.

*M. le président :* C'est une contravention qui est punie par la loi.

*Le prévenu :* Si encore ç'avait été des chansons comme y en a, tout le tremblement de la gaité française ! Mais c'étaient des riens du tout, c'était *le Soleil de ma Bretagne, la Dot d'Auvergne*, et autres gazouillemens de Mlle Louisa Pochet. C'est innocent comme du vin à six sous.

*M. le président :* Quelles que soient les chansons, vous ne pouvez les chanter sans une autorisation de la Préfecture de police.

*Le prévenu :* Mais faut que je vive, faut que je nourrisse mes enfans, faut que je paie mon terme. Je suis sûr que le propriétaire a déjà envoyé à la maison, et qu'il aura fait une fameuse grimace quand ma femme lui aura chanté :

J'ai qu'un sou, j'ai qu'un sou.

*M. le président :* Demandez une autorisation ; si vous êtes un bon sujet, elle ne vous sera pas refusée.

*Le prévenu :* Et en attendant, faudra donc que je me serre le ventre ?

*M. le président :* Le tribunal n'y peut rien.

Le tribunal condamne Pérusse à un franc d'amende et aux dépens.

*Pérusse :* Je vas envoyer au préfet ma femme, mes enfans et mon propriétaire ; il s'arrangera avec eux comme il l'entendra.

UN SCEPTIQUE.—Sans avoir lu les philosophes, qui, en marchant, doutaient du mouvement, Polydore Brécheteau est allé aussi loin qu'eux dans la science du doute. Il est prévenu de mendicité et de vagabondage ; on lui demande ses noms et prénoms.

—On me distingue des autres personnages de l'humanité par des noms de Polydore Brécheteau. Pourquoi ces noms ? je n'en sais rien. Celui de Polydore m'a été donné, dit-on, par mon parrain ; l'autre, par un homme qui se dit mon père. Pourquoi est-il plus Brécheteau qu'un autre ? pourquoi porté-je son nom, moi qui suis un autre lui ? C'est ce que je n'ai jamais pu m'expliquer.

—Vous êtes en état de vagabondage ?

—Quest-ce qu'on appelle vagabondage ? c'est un mot vide de sens. Vagabonder, c'est aller à droite, à gauche, au hasard, sans but, sans savoir où l'on va. En ce cas, tout le monde est vagabond : les riches, les pauvres, les jeunes et les vieux. Quand un homme bien portant sort le matin pour se promener et qu'il meurt d'une attaque d'apoplexie, il ne savait pas qu'il s'arrêterait là : c'est un vagabond. On monte dans une diligence, on veut aller à Lyon, la voiture vous jette dans un trou, on est vagabond. Personne ne sait où il va : pourquoi le saurais-je plus qu'un autre ?

—Vous avez mendié.—J'en doute.—Des témoins l'affirment.—Est-ce qu'on peut affirmer quelque chose ?

—Ils vous ont vu tendre la main, recevoir, et mettre l'aumône dans votre poche.

—J'ai vu une fois une mouche avec mes yeux, elle me parut de la grosseur que les yeux de l'homme lui donnent ; je l'ai regardé avec des besicles, elle m'a semblé deux fois plus grosse ; je l'ai examinée avec un microscope, elle est devenue cent fois plus grosse. Maintenant, quelle est sa véritable dimension ? Ce n'est pas moi qui oserais le dire. Pourquoi mes yeux seraient-ils plus vrais que les lunettes, que le microscope ?

—Vous êtes sans moyen d'existence ?

—Quelquefois j'en ai, d'autres fois je n'en ai pas ; lequel des deux est le vrai ? J'en connais qui ont 3,000 fr. de rente et qui n'en ont pas assez. Combien faut-il pour avoir des moyens d'existence ? Qu'on me le dise, on me fera plaisir.

—Vous ne travaillez pas.

—Qu'est-ce qu'on appelle travailler ? Les uns travaillent des bras, d'autres des jambes, d'autres de la tête. Un homme est assis, les bras croisés ; qu'est-ce qui sait s'il ne travaille pas ? Ceux qui ont inventé le paratonnerre, la vapeur, les chemins de fer, est-ce qu'ils piochaient la terre ? Qu'on me prouve que ma tête ne travaille pas, et je veux bien passer pour un paresseux.

Le tribunal comprend qu'il serait inutile de pousser plus loin les questions. Il est à croire, en effet, que, pour avoir trop travaillé, la tête de Polydore s'est un peu détachée. Le double délit étant constant, il a été condamné à quinze jours de prison.

Rien ne l'empêchera, pendant cette quinzaine qu'il va passer sous les verroux, de se croire en pleine liberté dans la plaine Saint-Denis.

RUSE DE CONTREBANDIER.—Un contrebandier de Sorel (Sonne), bien connu des préposés de la douane, apprit qu'ils allaient faire une perquisition chez lui, pour saisir une balle de tabac qu'il avait fraudée. Sur l'avis qu'il reçut de cette visite, notre homme, assez peu scrupuleux sur le choix des moyens, ne perdit pas de temps ; il simula une chapelle avec des draps de lit et donna à son ballot de contrebande la forme d'un cercueil qu'il couvrit d'une toile noire.

En arrivant dans la maison, les douaniers trouvèrent près du prétendu mort une énorme chandelle qui brûlait et une femme accroupie qui paraissait se lamenter douloureusement. A cet aspect, et avant de commencer leur visite, ces messieurs se signèrent, firent une aspersion sur le défunt, l'eau et le buis ayant été, suivant l'usage, placés exprès sur une petite table recouverte d'une serviette.

Grâce à ce lugubre subterfuge, le contrebandier a sauvé ses marchandises.

#### A VENDRE A CE BUREAU

#### PETIT ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE, D'HISTOIRE DU CANADA

suivi de quelques NOTIONS GRAMMATICALES pour faciliter aux enfans l'étude de la langue anglaise à l'usage des Ecoles du diocèse. 1ère. édition. Prix, 12 sols.

Montréal, 23 juin 1843.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur de prévenir Messieurs les Ecclésiastiques qu'il a amené de France un assortiment d'ORNEMENTS pour Eglise qu'ils pourront voir chez J. D. BERNARD, écrivain, rue St. Paul, consistant en :

Chandeliers d'autel et Croix assorties, Chandeliers d'acolytes pour bancs d'œuvre et Croix.

Flambeaux et girandoles pour saluts du St. Sacrement, argentés et dorés. Encensoirs et Navettes argentés et en argent ; Cibouires, Calices et Ostensoirs de diverses grandeurs, en argent et argent doré ; d'autres avec pieds et tiges en bronze doré et argenté.

Des Croix de procession de diverses grandeurs, argentées et rayons dorés ; des Bénitiers et Goupillons argentés, des Lampes pour églises.

Des Burettes en argent et argent doré, avec les plateaux assortis en argent ou en bronze ; des Boîtes aux Saintes-Huiles en argent, des Couronnes pour Ostensoirs dorées, etc., etc., etc.

Sous peu de jours un très riche assortiment de chasubles, galons or fin et brodés, des aubes en batiste avec broderies très riches, des surplis pareils des étoles pastorales riches et autres effets qui seront remis à Messieurs les Ecclésiastiques à des prix très modérés. Les envois seront faits sur la demande et désignation.

Montréal, le 23 juin 1843.

F. DE MONTRAVEL.

#### LIVRES NOUVEAUX.

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir une belle collection de LIVRES DE RELIGION, DROITS, MÉDECINE, LITTÉRATURE, &c. &c. &c.

AUSSI,

IMAGES, CHAPELETS, MÉDAILLES, &c. &c. &c.

Il se charge à l'ordinaire de préparer des Récitres de Paroisse de 12 à 400 feuillets.

Montréal, 18 Nov., 1842.

E. R. FABRE.

#### EXERCICE TRÈS DÉVOT

A

St. Antoine de Padoue

#### LE THÉAUMATURGE.

Petit Volume nouvellement imprimé avec de bons caractères, se vend à la Librairie de

THOMAS CARRY,

RUE ST. PAUL, VIS-A-VIS L'HÔTEL RASCO,

Et chez les différents Libraires de cette ville.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE, ET AUGMENTÉE DES PRIÈRES DE LA SEPTIÈME MESSE, ET DES VÊPRES DU DIMANCHE.

#### CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROTON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.  
Chaque insertion subséquente, 7d.  
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 4d.  
Chaque insertion subséquente, 10d.  
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.  
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, PTRR. DE L'ÉVÊCHÉ  
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.